

2

DÉFINITIONS DU PROJET

Le second concile du Vatican rappelle l'importance de la Tradition dès le prologue de sa *Constitution dogmatique sur la révélation divine* en 1965, qui commence en citant les versets 1Jn 1,2-3 :

Nous vous annonçons la vie éternelle,
qui était auprès du Père et qui nous est apparue :
ce que nous avons vu et entendu,
nous vous l'annonçons,
afin que vous soyez en communion avec nous
et que notre communion soit avec le Père
et avec son Fils Jésus Christ.

S'il est vrai que la Bible recueille et suscite cette annonce, les premiers chrétiens se sont pourtant passés du NT officiel pendant un siècle. La confession de foi précédait et encadrait le *texte* alors en cours de composition : la foi provient de l'*écoute*, enseignait alors Paul (Rm 10,17). Auparavant et durant des siècles, la mémoire croyante n'avait cessé de recueillir et d'interpréter l'action de Dieu dans les langues et les formes des époques et des cultures qu'elle traversait. Autant qu'un *document* brut, la Bible est une *écriture*.

La Bible en ses Traditions entend restituer au texte biblique la caisse de résonance qu'est l'histoire de sa réception. Il s'agit de présenter l'Écriture en tant que *reçue* et *transmise*, attestée et *autorisée* par une communauté croyante qui l'a reçue, produite et portée, et qui la célèbre et l'actualise dans sa liturgie.

I. RAPPELS ET CONSTATS

Obsolescence

La Bible de Jérusalem a vu le jour dans le sillage de l'encyclique *Divino afflante Spiritu* de Pie XII (1943), qui encourageait les études historiques et critiques et recommandait en particulier l'étude des genres littéraires pour reconnaître la vérité des textes inspirés. Récoltant les fruits de plusieurs décennies de critique historique des textes sacrés, elle entendait les rendre accessibles à un large public. Au fil des années, *La Bible de Jérusalem* a connu trois éditions en un volume (1956, 1973, 1998) et de nombreuses adaptations dans d'autres langues. Ces notes ont contribué — pour le meilleur et pour le pire (cf. les avertissements d'Albert Béguin contre la demi-sagesse rappelés plus haut p. 11) — à apporter aux lecteurs éduqués et au grand public général les fruits de l'érudition biblique moderne à la suite de l'encyclique.

En tant que telle, même à travers ses révisions en français, en anglais et dans d'autres langues, *La Bible de Jérusalem* reste cependant une œuvre du milieu du 20^e s. répondant à une question du 19^e, la fameuse « question biblique ».

Double révolution

Or depuis les années 1950, deux révolutions ont eu lieu, qui n'ont été prises en considération que partiellement dans les révisions successives de *La Bible de Jérusalem* et dans les nouvelles bibles

conçues sur des modèles similaires. La première porte sur les textes eux-mêmes, la seconde sur leur lecture.

1. Quant aux **textes**, d'abord, la base de données a été enrichie de manière spectaculaire. D'une part, la découverte des manuscrits de la mer Morte a modifié notre perspective sur le texte de la Bible : le texte hébreu lui-même est pluriel et sa comparaison avec les versions grecques et samaritaine témoigne d'une grande diversité textuelle. Le processus de canonisation de l'un et de l'autre Testament s'est étendu sur une longue période. De nombreux passages, voire des livres entiers, arrivent à notre époque portés par plusieurs traditions textuelles. Présenter au public un seul texte pour chaque livre biblique apparaît désormais comme une simplification exagérée. D'autre part, nos idées concernant l'histoire de l'ancien Israël et la relation de l'archéologie avec les récits bibliques sont en cours de révision radicale.

2. Quant à **l'art de lire** les textes, ou l'herméneutique, ensuite, les sciences humaines ont repris conscience de l'importance du rôle du lecteur dans l'établissement du sens des œuvres. Le constat est simple : j'aurais beau être le plus grand romancier du monde, si mon roman reste dans le tiroir de mon secrétaire, il n'existe pas. Ce qui lui donne existence, et sens, et importance, c'est le fait qu'il soit reçu par une communauté de lecteurs. Élaboré par des penseurs majeurs du second 20^e siècle — philosophes (Ricoeur, Gadamer) ou littéraires (Frye, Jauss) — ce constat aboutit à la nécessité de l'histoire de la réception dans le processus de compréhension d'une œuvre.

Une Bible d'aujourd'hui doit refléter une herméneutique plus réaliste de l'acte de lire. La contrepartie du point de vue positiviste moderne était l'idée du lecteur autonome face à un texte censé avoir déjà un sens déterminé par l'intention de l'auteur, sens qu'il suffisait de découvrir. Nul ne doute plus maintenant du rôle actif du lecteur dans l'établissement du sens des textes — un lecteur, qui plus est toujours-déjà situé dans une tradition.

Tradition

Quant à la Tradition, deux constats orientent le projet :

1. Pour l'Église catholique, la source des dogmes n'est pas dans la Bible seule, mais la Bible en relation avec la Tradition.
2. La Bible ne s'est jamais asservie aux cultures ambiantes ; bien qu'immergés dans leurs époques, l'AT et le NT témoignent de certaines ruptures. On s'attache en particulier à souligner les ruptures *et* les continuités du NT, en amont avec le judaïsme diversifié du premier siècle et en aval avec la patristique, à commencer par les Pères apostoliques.

Révélation

La constitution dogmatique *Dei Verbum* du concile Vatican II rappelait jadis que dans l'histoire du salut transmise par la Bible, Dieu a parlé *gestis verbisque intrinsece inter se connexis* « en actions et en paroles intrinsèquement liées entre elles » (*Dei Verbum* 2).

À l'époque, l'histoire étant devenue la discipline-maîtresse, on eut tendance à réduire les *verba* à nôtre que les représenta-

tions des *gestae*. Lier la vérité des textes à l'exactitude de leur référentialité (qu'il s'agisse de celle des événements racontés, ou de celle de l'intention présumée de l'auteur) aboutit à surévaluer l'importance du sens historique originaire. Ce sens originaire étant identifié comme le « sens littéral » de l'Écriture (sur lequel est fondée toute théologie digne de ce nom), mais restant très souvent de l'ordre de l'approximation, s'ensuivit un certain désenchantement de la théologie.

La Bible en ses Traditions constate que la révélation se fait et dans « l'histoire » et dans la « littérature », sans qu'il faille réduire la seconde à la première. L'Écriture juxtapose des compositions plus fictionnelles et des compositions plus historiques. Depuis le commencement de la Genèse où Dieu crée par la parole, jusqu'à la fin de l'Apocalypse où Dieu arrache ciel, terre et mer comme on déchire la page d'un livre (en passant par son point le plus incandescent [dans le canon chrétien] : l'incarnation historique du *Verbe*), la Bible déploie un univers où le langage domine le réel, la parole l'action, le verbe l'être.

La « vérité » biblique est de l'ordre du salut de l'âme individuelle et communautaire (*Dei Verbum* 2). Elle relève autant de l'intériorité de la vie (reflétée et catalysée par la *fiction* littéraire) que de ce que nous appelons aujourd'hui la « vérité historique » (conditionnée par l'extériorité de vestiges dans le monde). C'est pourquoi l'édition de la Bible doit prendre autant de soin des questions littéraires que des questions historiques.

II. OBJECTIFS

Recevant cet héritage, *La Bible en ses Traditions* souhaite donc offrir une édition des Écritures qui en tienne compte. Quant au texte, quant à la traduction et quant à l'annotation, voici les principes qui guident le projet.

1. Établissement des textes : restituer une polyphonie

L'esprit moderne s'est longtemps représenté la Parole biblique comme une voix unique, une mélodie simple que toute personne éprise de vérité dût se faire le devoir de chanter. Cela peut sembler rassurant à certains esprits en besoin d'absolue certitude, ou aux prosélytes d'idéologies à imposer au monde, mais c'est rebutant non seulement pour les laïques qui chérissent la diversité comme une valeur en soi, mais aussi pour les esprits religieux, qui savent le Dieu unique au-delà de toute conceptualisation, de sorte que sa parole ne saurait être exhaustivement comprise dans aucunes paroles humaines.

Identifier purement et simplement « la Parole de Dieu » avec une séquence de mots donnée, quelle qu'elle soit, fait courir le risque de réduire la pensée divine à des plans humains et de basculer dans l'idolâtrie.

À l'inverse, *La Bible en ses Traditions* constate que la Parole de Dieu résonne dans les Écritures autant dans les harmonies et dysharmonies d'une polyphonie, que dans une ligne mélodique. Notre devise est celle du Psalmiste :

Une fois Dieu a parlé
— deux fois j'ai entendu.

Ps 62,12

Une fois Dieu a parlé : il s'agit de la Parole ineffable et divine — non identifiable *simpliciter* avec *aucun texte* — dont le texte inspiré des Écritures garde les *traces*, toujours d'emblée diverses, car le Verbe divin transcende toute langue.

C'est pourquoi *deux fois j'ai entendu*. Le texte hébreu lui-même se donne dans une certaine diversité (ne fût-ce que la polysémie de sa structure consonantique), qu'il thématise en des passages comme celui du Psaume 62. Cette diversité se redouble dans les « versions » (traductions antiques ou nouvelles compositions dans des langues autres que l'hébreu).

Pour exprimer le même phénomène en une image non plus musicale, mais géographique, on peut considérer le texte des Écritures comme un fleuve aux affluents multiples qui se jetterait dans la mer. En posant que la mer représente la culture actuelle, dans laquelle le lecteur lit la Bible, on voudrait se placer à l'embouchure et regarder vers l'amont, en se demandant d'où provient *tout cela* ! On essaie de remonter jusqu'aux sources, situées dans des paysages très variés ; on découvre parfois que certaines rivières se divisent en bras multiples pour se rejoindre ensuite avec quelques remous (remaniements, variantes) ; que d'autres se perdent et ne réapparaissent que par hasard, comme en a témoigné la découverte des manuscrits de la mer Morte.

Tout en retenant le canon de la Vulgate latine fixé par le concile de Trente en 1546 — canon qui reprend lui-même d'anciennes listes patristiques — *La Bible en ses Traditions* présentera donc les principales traces écrites de la Parole révélée par Dieu : celles que conservent et transmettent — en hébreu, en grec, en latin et en syriaque — les diverses composantes (rabbiniques et chrétiennes) de « l'Israël de Dieu » (Ga 6,16).

2. Traduction : faire goûter une saveur « originale »

Comme celle d'autres textes sacrés, la réception des Écritures bibliques s'est faite très tôt dans un réel souci du texte en tant que texte. C'est la matière linguistique signifiante elle-même, avec ses « bruissements » et ses apparentes incohérences, qui a fourni les pierres d'attente des relectures et développements ultérieurs. On le constate déjà dans les réécritures et allusions intra-bibliques.

La traduction de *La Bible en ses Traditions* maintient donc deux exigences simultanées :

- dans la traduction elle-même, prendre nettement le parti du texte de départ et préférer le respect des figures présentes en langue-source à la facilité de lecture dans la langue d'arrivée, avec pour maxime : « ni plus obscur (!) ni plus clair (surtout) que l'original » ;
- dans l'annotation philologique, signaler les faits littéraires les plus importants (qui ont servi de points d'appui aux interprétations ultérieures), c'est-à-dire les meilleurs résultats des méthodes d'analyse littéraire heureusement inventées ou

réinventées par l'exégèse biblique contemporaine sous l'influence des sciences humaines.

3. Annotation : analytique et pléthorique

Comme pour les inviter à une « réception productive » de l'Évangile, Jésus annonçait aux apôtres qu'ils feraient des « œuvres plus grandes » que lui (Jn 14,12) en amplifiant sa prédication :

Tout scribe devenu disciple du royaume des cieux
est semblable à un maître de maison
qui tire de son trésor du neuf et du vieux.

Mt 13,52

Continuant la polyphonie du texte biblique lui-même, la réception des Écritures elle aussi est donc plurielle. Les notes de *La Bible en ses Traditions* ne cherchent pas à établir « le » sens unique dans lequel tel ou tel passage doit être lu. Elles invitent à la lecture et à la relecture, à l'analyse et à la méditation, pour entendre ou réentendre l'Écriture avec des échos toujours nouveaux.

Pour ne pas plonger dans la confusion le lecteur en quête de sens au sein des Écritures, le défi est d'élaborer un modèle d'annotation à la fois plus ample et plus clair que celui des bibles d'étude usuelles.

Distinguer pour unir

Les sciences bibliques ont longtemps raisonné à partir du postulat de la complémentarité entre les différentes disciplines. Commentateurs et annotateurs de la Bible cherchaient à raconter une histoire linéaire en piochant dans les disciplines exégétiques, archéologiques et historiques pour illustrer ou confirmer des conclusions souvent liées à des préconceptions diverses. Alors que chacune de ces sciences développe une autonomie méthodologique rigoureuse, comment lui conserver sa cohérence, distinguer les sources selon leurs natures, sans pour autant renoncer à l'explication de texte ?

Pour tenter de le faire, l'innovation la plus visible de *La Bible en ses Traditions* est la présentation analytique de l'annotation. On a élaboré un modèle qui répartit les notes en registres dont les divisions se veulent les plus *adéquates* possibles (voir pp. 39-46). Le but de cette présentation est double :

1. rendre l'annotation aussi transparente et documentaire que possible ;
2. manifester l'enracinement profond des *interprétations* proposées dans des faits textuels, littéraires et traditionnels.

La clarté analytique est donc une *tâche* à accomplir en sachant bien que les sciences humaines ne sont pas des sciences exactes, et que certaines informations classées dans une rubrique de notes peuvent avoir leur place dans une autre.

Du neuf et du vieux

Pour une compréhension des textes qui soit à la mesure du sens renouvelé de la Tradition et de la Révélation, les annotations

philologique et littéraire portant sur l'Écriture comme *texte* n'a pas moins d'importance que l'annotation historique qui le traite comme un document ancien à replacer dans ses repères temporels et géographiques.

Une attention particulière est portée aux jeux de l'intertextualité, extra-bibliques et intra-bibliques. Ces derniers sont systématiquement pris en compte dans la traduction, et signalée sous forme de références marginales ou de notes plus complètes dans une rubrique dédiée. L'évaluation des premiers dépend de l'état de la documentation sur les cultures anciennes, qui est signalée dans un registre de notes approprié : Contexte.

Dans le registre Réception, l'annotation inclut une sélection parmi les interprétations traditionnelles, éventuellement en débat. On accorde une place spéciale aux traditions juives de lecture des Écritures, dont l'importance est évidente pour un programme de recherches enraciné à Jérusalem. Les patrologies grecque, latine et syriaque sont consultées, interprétations chrétiennes qui sont prolongées ou contredites par l'exégèse des littéralistes juifs médiévaux, des scolastiques et des réformateurs (Luther, Calvin). La réception est enfin illustrée par les témoins marquants de la réception du texte édité dans la culture : de la littérature au cinéma en passant par les arts visuels.

Les pages qui suivent traitent plus en détail chacun de ces trois objectifs de *La Bible en ses Traditions*.

Olivier-Thomas Venard
avec des suggestions d'Étienne Nodet

III. QUELS TEXTES TRADUIRE ?

1. Polyphonie biblique

Le concept de Bible polyglotte est celui le plus proche de *La Bible en ses Traditions*. Notre projet ouvre une sorte de chantier de fouille archéologique inversée, qui recouvre un texte traditionnellement divers, à rebours de certaines formes d'exploitations savantes qui recherchaient « le » seul niveau originel aux dépens des strates plus récentes.

Pluralité des versions

Dans sa polyphonie, la textualité biblique ancienne traduisait à la fois goût pour la diversité et tension vers l'unité. La diversité fut magistralement illustrée par l'édition multilingue du texte sacré dans les *Hexapla* d'Origène. Son œuvre polyglotte exhibe la pluralité des textes et des langues ainsi que la symphonie des traditions faisant autorité, tout en se référant souvent au texte hébreu comme à une instance critique.

La foi en l'unité de toute l'Écriture en tant qu'empreinte durable de la Parole du Dieu unique suscita dans chaque communauté croyante, le désir de disposer d'un texte de référence, authentique et autorisé. La Septante en grec, la Vulgate en latin remplirent cette fonction. Or le mérite de ces versions traditionnelles provient précisément du fait qu'elles reflètent — dans

une seule langue et texte — la pluralité et la richesse des précédents textes traditionnels et autorisés (éléments hexaplares et lucianiques dans la Septante, hébreu pré-massorétique et *Vetus Latina* dans la Vulgate). Le texte massorétique lui-même, tardivement supplémenté de signes diacritiques et d'une ponctuation, reflète des choix éditoriaux qui véhiculent (et parfois contredisent) des traditions textuelles antécédentes. *Ainsi tous les textes faisant autorité sont-ils en fait des textes synthétiques.*

Les versions de la Bible sont irrémédiablement plurielles et ne peuvent être ramenées à un seul original. Plutôt qu'un texte unique comme les bibles modernes, *La Bible en ses Traditions* entend refléter la diversité des traditions textuelles, spécialement celles que portent des communautés vivantes.

Critique textuelle

Comme l'indique son nom, « *La Bible en ses Traditions* » privilégie les formes textuelles attestées dans les principales traditions vivantes. Plus qu'aucune reconstitution, nous intéressent les textes réellement utilisés et commentés par les liturges, les exégètes et les prédicateurs dans les synagogues et les Églises au fil des siècles.

Tout en reconnaissant bien sûr l'apport indispensable de cette science, nous ne visons pas le même but que la critique textuelle classique et moderne — établir la forme hypothétiquement la plus pure et la plus primitive du texte. Le questionnement historique garde une grande place, mais sans plus privilégier la recherche d'origines souvent inaccessibles à la seule méthode historique. La restitution et même la définition d'un original sont d'ailleurs souvent aléatoires : il n'y a pas de frontière étanche entre la critique littéraire et la critique textuelle. La critique textuelle a toute sa place dans *l'annotation*, mais les leçons retenues dans la traduction elle-même seront traditionnelles.

Du moment que ces formes diverses du texte ont fait l'objet d'un usage liturgique, on ne cherche pas à réduire ces différences mais plutôt à souligner la façon dont elles expriment une foi commune sous des formes variées.

Cas très symbolique, illustrant bien la nature et les principes de *La Bible en ses Traditions*, la traduction présente le fameux « comma johannique » (1Jn 5,7b). Ce demi-verset se trouve seulement en quelques témoins grecs et surtout latins, mais il a été repris dans la Vulgate clémentine et dans le *Textus receptus*, d'où il passe dans la Bible de Luther et dans la *King James Version*. Ce choix est motivé par des critères non de critique textuelle mais de cohérence herméneutique : dans la mesure où notre annotation fait la part belle à l'histoire de la réception, elle doit porter sur des textes effectivement reçus.

2. Ancien Testament

Nombre de bibles modernes se caractérisèrent soit par de grosses corrections du texte massorétique allant jusqu'aux émendations conjecturales, soit au contraire par des retours massifs au texte massorétique. *La Bible en ses Traditions* tâche

de maintenir l'identité des traditions légitimes. On traduira cinq versions principales :

1. Le **texte massorétique** (M), texte hébreu (et éventuellement araméen). Il est la Bible du judaïsme rabbinique. C'est le seul texte hébreu complet transmis jusqu'à notre époque. Pour ces deux raisons, il est indispensable.

2. Le **Pentateuque samaritain** (Sam) et la version samaritaine de *Josué* (JS) pour les livres concernés.

3. La **Septante** (G), traduite depuis un texte hébreu proto-massorétique. D'abord Écriture du judaïsme hellénophone antique, elle est naturellement devenue l'AT des premiers chrétiens. Progressivement remplacée en Occident par la Vulgate de Jérôme, elle est restée en usage au sein du christianisme de langue grecque, jusqu'à nos jours, et est, par ce biais, devenue la base de nombreuses traductions dans le monde orthodoxe.

4. La **Vulgate** (V), traduite depuis un texte proto-massorétique, socle du slogan hiéronymien de la *veritas Hebraica*, bien que Jérôme eût toujours aussi un œil sur les lectures chrétiennes traditionnelles. Sa traduction, plusieurs fois réactualisée, a nourri la chrétienté de langue latine jusqu'à la Réforme et demeure la référence symbolique de l'Église catholique romaine.

5. La **Peshitta** (S) représente la tradition syriaque, en continuité avec les traditions araméennes. Lui faire place est d'autant plus important qu'à la suite des migrations consécutives, les anciennes Églises d'Orient ne peuvent désormais plus apparaître comme une survie exotique dans des régions éloignées : leurs communautés sont parmi nous, souvent en plein essor.

Le plus souvent, on traduira le texte massorétique, et l'on fera apparaître les variantes significatives des quatre autres :

- Là où l'hébreu n'est pas disponible (pour les livres deutéro-canoniques, certaines parties de Jérémie, de Daniel et d'Esther), c'est le grec qu'on traduit.
- Là où l'hébreu et le grec diffèrent beaucoup sur une grande échelle, l'un et l'autre seront intégralement traduits, en colonnes parallèles. Le Psautier sera traduit entièrement de l'hébreu, du grec, du latin et du syriaque.
- Là où Rahlfs imprime deux types de textes (p. ex. en Dn), on les reproduira.
- Là où d'autres versions traditionnelles disponibles sont irréductibles à l'hébreu ou au grec, on proposera autant de colonnes que nécessaire. C'est le cas du début de Siracide 51 dans le présent ouvrage.

Quant aux targums et à d'autres traductions anciennes, aux manuscrits de la mer Morte, aux citations patristiques (au moins celles qui sont données dans l'apparat critique d'éditions scientifiques actuelles), elles apparaîtront en notes.

3. Nouveau Testament

Suivant l'ordre chronologique, voici les traditions textuelles retenues :

1. Le **texte byzantin ou majoritaire** (Byz). C'est le texte traditionnel du christianisme byzantin sous toutes ses formes

avant et après le schisme entre Rome et Constantinople. Encore une fois, ce choix ne reflète pas une option de critique textuelle ou de théologie — nous ne pensons pas du tout que ce texte, majoritaire dans les manuscrits grecs, soit le plus proche du texte primitif ni « le » texte inspiré du NT ! — mais le choix d'une cohérence herméneutique entre le texte et son annotation.

2. La **Vulgate** (V) est ici moins le témoin des textes grecs qu'elle traduit, ou un reflet de leurs interprétations anciennes (en effet elle indique souvent le sens du grec *koinè*), que le texte latin traditionnel du christianisme occidental.

3. La **Peshitta** (S) non plus, n'apparaît pas d'abord en raison de son éventuelle *Vorlage* araméenne (permettant d'apprécier l'influence précoce du texte grec), mais comme le texte syriaque traditionnel, c'est-à-dire le NT du christianisme oriental. L'apparat critique de Nestle-Aland n'y suffira donc pas, puisqu'il ne cite les versions (syriaques ou autres) que là où elles permettent d'accréditer des manuscrits grecs.

4. Le **Textus Receptus** (TR). Dérivé du premier texte imprimé du NT en grec (Érasme, 1516), c'est le NT de l'humanisme, du moins en Europe du Nord, et de la Réforme. Son importance traditionnelle est capitale : c'est celui que Luther a traduit et c'est celui que reflète la *King James Version*. Les notes en **Tradition chrétienne* et en **Théologie* ne permettent pas d'en faire l'économie, si nous voulons maintenir un souci œcuménique.

5. Ce qui est aujourd'hui le texte standard du NT, celui du **Novum Testamentum Graece de Nestle-Aland** (Nes). Il permet de mettre en perspective historique et critique les quatre autres traditions textuelles.

Ces textes principaux ne contiennent pas nécessairement toutes les lectures pertinentes du point de vue des traditions. En plus du texte byzantin, de la Vulgate et de la Peshitta, il existe d'autres témoins grecs, latins et syriaques ayant une réelle importance traditionnelle. Les variantes coptes, vieilles latines, vieilles syriaques, celles des manuscrits grecs ne relevant pas du type majoritaire, ou encore celles que l'on peut tirer des œuvres des Pères de l'Église sont aussi significatives. L'apparat critique de Nestle-Aland peut ici ouvrir des pistes, mais on devra consulter aussi des spécialistes de ces domaines. On ajoutera ces lectures en **Critique textuelle*.

4. Éditions de référence

Le texte byzantin, la Vulgate et la Peshitta ont connu de multiples recensions. Aussi leurs éditions imprimées n'ont-elles pas fait l'économie d'une étude critique. Pour *La Bible en ses Traditions*, la solution la plus rigoureuse du point de vue herméneutique serait sans doute de traduire les éditions diplomatiques de manuscrits représentatifs de ces traditions. D'évidentes raisons pratiques invitent cependant à traduire des éditions existantes. Beaucoup de ces textes sont disponibles sur des supports électroniques. Outre les ressources digitales familières aux collaborateurs, on aura recours aux éditions les plus communes. Pour mémoire :

Texte massorétique

- La *Biblia Hebraica Quinta* pour les livres déjà parus ;
- La *Biblia Hebraica Stuttgartensia* pour les autres livres.

Pentateuque samaritain

- VON GALL August, *Der hebräische Pentateuch der Samaritaner*, 5 vol., Giessen : Töpelmann, 1914-1918 ;
- GIRÓN BLANC Luis Fernando, *Pentateuco Hebreo-Samaritano : Genesis* (Textos y Estudios « Cardenal Cisneros » 15), Madrid : Textos y Estudios « Cardenal Cisneros », 1976.

Septante

- L'édition de Göttingen pour les livres déjà parus, sans nécessairement en adopter toutes les conjectures.

Pour les autres livres :

- RAHLFS Alfred, *Septuaginta: id est Vetus Testamentum Graeca iuxta LXX interpretes*, éd. revue et corrigée par Robert HANHART, Stuttgart : Deutsche Bibelgesellschaft, 2006.

Vulgate

- WEBER Robert et GRYSON Roger, *Biblia sacra iuxta Vulgatam versionem*, 5^e éd. corrigée, Stuttgart : Deutsche Bibelgesellschaft, 2007.

Peshitta

- THE PESHITTA INSTITUTE OF THE UNIVERSITY OF LEIDEN, *The Old Testament in Syriac according to the Peshitta Version*, 5 t., Leiden : Brill, 1972-2013.

Pour les évangiles :

- PINKERTON John et KILGOUR Robert, *The New Testament in Syriac*, Londres : British and Foreign Bible Society, 1920.
- KIRAZ George Anton, *Comparative Edition of the Syriac Gospels: Aligning the Sinaiticus, Curetonianus, Peshittâ and Harklean Versions* (New Testament Tools and Studies 21/1-4 - Metzger Ehrman), 4 vol., Leiden : Brill, 1996.

Pour le reste du NT, le texte est celui de l'édition numérique du *Leiden Peshitta Institute* en 2008 : www.logos.com/resources/LLS_LPESH/leiden-peshitta.

Texte byzantin ou majoritaire

- HODGES Zane C. et FARSTAD Arthur L., *The Greek New Testament according to the Majority Text*, 2^e éd., Nashville : Thomas Nelson, 1985 ;
- †PIERPONT William G. et ROBINSON Maurice A., *The New Testament in the Original Greek: Byzantine Textform*, Southborough MA : Chilton Book, 2005.

Le texte est presque identique dans les deux éditions et correspond largement au texte byzantin majoritaire cité dans l'apparat critique de *The Greek New Testament* édité par les *United Bible Societies* (5^e éd., 2014).

Textus Receptus

Les principales éditions du NT selon cette tradition (celle de la Polyglotte d'Alcalá, celle d'Érasme, celle de Simon de Colines, celle de Robert Estienne, etc.) sont disponibles sur le site textusreceptusbibles.com.

Nestle-Aland

NESTLE-ALAND, *Novum Testamentum Graece*, 28^e éd. revue et corrigée, Stuttgart : Deutsche Bibelgesellschaft, 2001.

5. Versions comparées

Pour favoriser la comparaison des versions au cours d'une lecture directement polyphonique des Écritures, les traductions de *La Bible en ses Traditions* mettront « en facteur commun » autant de matériel linguistique que possible.

Dans la **disposition** des textes imprimés, on s'efforcera de respecter les principes suivants :

- Toute variante (entre versions traditionnelles) de longueur inférieure à un stique apparaîtra sous forme de lexèmes mis en parallèle dans la traduction.
- Toute variante entre versions traditionnelles de longueur supérieure à un stique apparaîtra dans une colonne parallèle.

Quant à la **traduction** elle-même, on s'inspirera des exemples antiques. Les anciens traducteurs étaient plutôt « sourciers » ; ils n'hésitèrent pas à transformer le grec et le latin pour imiter l'hébreu, allant jusqu'à traduire littéralement des expressions imagées déjà lexicalisées dans l'hébreu biblique. Conjuguant la philologie moderne et ces exemples antiques, *La Bible en ses Traditions*

- traduit l'hébreu *ad sensum*, sans étymologisme ni littéralisme, dans tous les cas où la formule est lexicalisée ;
- rend systématiquement les littéralismes et les calques du grec et du latin.

On traduit surtout les **variantes** significatives qui portent sur le sens du texte, en ne minimisant pas le fait qu'un même concept exprimé par un substantif ou par un verbe, en début ou en fin de phrase, ne produit pas nécessairement la même signification dans l'esprit du lecteur.

On ne se limite pas aux leçons qui appuient des variantes d'une version réputée « principale ». Par exemple, là où la Vulgate traduit *eis doxan* par *in gloria*, nous n'aurons pas à rechercher de manuscrit grec lisant *en doxê* ; on y verra plutôt une interprétation latine de l'expression en grec koinè, et on la traduira comme telle. La Peshitta donne régulièrement des variantes dépourvues de lien avec un texte grec, mais relevant de l'interprétation homilétique : elles doivent être traduites.

On traite le **Nom divin** dans la même logique :

- Pour le texte massorétique, on se contente de translittérer le tétragramme YHWH, sans le vocaliser.
- Quant aux versions, on fait comme si les traducteurs grecs et latins antiques avaient anticipé l'élégante solution adoptée jadis par les traducteurs de la *King James Version*, en donnant une typographie spéciale (de petites majuscules) à tous les substituts qu'elles donnent au tétragramme : le SEIGNEUR (pour *Kurios* ou *Dominus*), IL, QUI, etc. (pour les pronoms), le Seigneur DIEU (pour *ādōnāy yhwh*), etc.

La section suivante décrit plus en détail l'art de traduire que *La Bible en ses Traditions* souhaite promouvoir.

Justin Taylor, Olivier-Thomas Venard
et Étienne Méténier

IV. COMMENT TRADUIRE ?

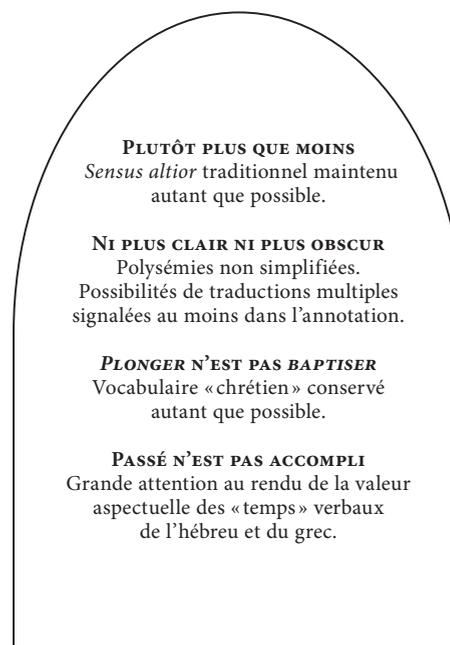
On distingue deux grandes familles de traduction : celles qui accordent toute leur attention au langage du texte de départ pour le rendre le plus fidèlement possible,⁸² et celles qui s'attachent surtout à produire le texte le plus limpide et immédiatement compréhensible dans la langue d'arrivée.⁸³ À la première appartient par exemple la Septante, qui souvent adhère à l'hébreu au point d'être peu claire ; à la seconde, les traductions de collections comme Budé ou Sources chrétiennes, qui privilégient la clarté. *La Bible en ses Traditions* s'efforce d'atteindre un équilibre : l'acte de traduire est moins un calcul qu'une pesée, et la traduction restera toujours un art.⁸⁴

Voici les deux « tables des commandements » de la traduction de *La Bible en ses Traditions*, qu'on pourrait appeler « la table du signifiant » et « la table du signifié » du français (mais donnent en regard le texte original) :

⁸² Traductions « sourcières », selon LADMIRAL Jean-René (« Sourciers et ciblistes », *Revue d'esthétique* 12 [1986] 33-42) ; ou qui recherchent l'« équivalence formelle », selon NIDA (NIDA Eugene A. et TABER Charles R., *The Theory and Practice of Translation: With Special Reference to Bible Translating* [Helps for Translators 8], Leiden: Brill, 1969, 200). Cf. également VINAY Jean-Paul et DARBELNET Jean, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris : Didier, 1958.

⁸³ Traductions « ciblistes » (LADMIRAL, *ibid.*), ou qui recherchent l'« équivalence dynamique » (NIDA, *ibid.*).

⁸⁴ Cf. MOUNIN Georges, *Les belles infidèles*, Paris : Cahiers du Sud, 1955.



Avant de transposer une œuvre dans une langue-cible, tout traducteur doit se livrer à une réflexion profonde aux trois niveaux d'analyse du texte-source : du mot au texte, en passant par la phrase. Les pages qui suivent commentent les principes que la traduction de *La Bible en ses Traditions* s'efforce de respecter à chacune de ces trois échelles.

1. À l'échelle des mots

Respect de la richesse du vocabulaire biblique et des nuances entre « synonymes », sans se faire une obligation de traduire systématiquement chaque mot du texte-source par un même mot du texte cible

S'il est un domaine pour lequel un travail approfondi peut toujours améliorer une traduction, c'est bien celui du vocabulaire. Trop souvent, en effet, les nuances qui distinguent chaque terme d'un champ lexical originel sont ignorées. Pour transposer en français la richesse des nuances de la langue originale, on doit préciser l'importance et les contours des champs lexicaux hébraïques et grecs dans un *corpus* déterminé. Le recours à l'instrument essentiel du traducteur qu'est la concordance du texte original pourra révéler, de façon beaucoup plus sûre que les dictionnaires, les nuances subtiles qui opposent les termes d'un champ lexical déterminé, pour permettre d'aboutir à une traduction dont la richesse devrait être comparable à celle du texte source.

L'accent étant mis sur le respect de ce texte-source, on évite cependant le défaut du « terminologisme » auquel aboutirait la recherche d'une concordance comparable, pour le texte d'arrivée, à celle que l'on pourrait dégager du texte de départ. Les champs lexicaux des différentes langues ne sont jamais superposables mot à mot : on ne s'interdira donc pas, en français, de décliner *légèrement* la polysémie de certains termes, ni de rendre au contraire par un même lexème deux mots distincts

du grec (ainsi, le *ephè* de Jn 1,23 et certains emplois johanniques de *laleô* en construction transitive pourront être avantageusement rendus par le même verbe « déclarer »). Si nous croyons avec Cicéron et Jérôme que le traducteur doit, plutôt qu'un « nombre » équivalent, donner au texte cible un « poids » équivalent,⁸⁵ un même verbe français pourra traduire plusieurs verbes différents du grec, selon le contexte.

Attention portée à la valeur aspectuelle des temps

À des degrés divers, les verbes des textes bibliques relèvent d'une prégnance aspectuelle différente selon la langue (hébreu ou araméen ; grec de la Septante ; grec du NT), la période et l'auteur concernés. Ainsi, pour le NT, les oppositions aspectuelles à l'indicatif seront beaucoup plus marquées dans l'Évangile selon Matthieu et dans certains textes johanniques (évangile et épîtres), que dans les autres corpus. La traduction devra chercher à rendre compte de ces jeux aspectuels, dans la mesure du possible, sans surcharger le texte de façon inutile.

Le texte de la Vulgate manifeste une profonde sensibilité à cette dimension linguistique du grec. Ainsi, la valeur de futur imminent que peuvent comporter les présents du NT est parfois rendue par un futur ou une tournure périphrastique en latin :

- p. ex. Lc 3,9 *pan oun dendron mê poioun karpon kalon ekkoptetai kai eis pur balletai* est-il traduit dans certains manuscrits de la Vulgate *omnis ergo arbor non faciens fructum excidetur et in ignem mittetur* « tout arbre donc qui ne porte pas de fruit va être coupé et être jeté au feu ». De même Jn 1,15

⁸⁵ Cf. le fameux *non adnumerare sed tanquam appendere* de CICÉRON (→ *Opt. gen.* 14), repris par → JÉRÔME *Ep.* 57,5 (*Ad Pammachium de optimo genere interpretandi*) : *non verbum e verbo sed sensum exprimere de sensu. Habeoque huius rei magistrum Tullium* « je ne traduis pas un mot à partir d'un mot mais j'exprime une signification conformément à une signification. En cette affaire, j'ai pour maître Tullius [Cicéron]. »

ho opisô mou erchomenos devient-il *qui post me venturus est* « celui qui va venir après moi ».

Semblablement, un imparfait *de conatu* pourra être rendu dans la Vulgate par un parfait latin, lorsque le contexte l'exige :

- p. ex. en Jn 6,21 *voluerunt ergo accipere eum in navim* traduit-il *êthelon oun labein auton eis to ploion* « ils eurent donc à cœur de le prendre dans le bateau ». ⁸⁶

Recours aux crochets pour identifier un contenu implicite sans gloser le texte

On appelle *contenu implicite* un sens évident dans un contexte déterminé, que la langue originale n'explique pas, conformément à son génie (prégnance ou concision). Chaque fois que le génie de la langue d'arrivée exige l'explicitation de ce contenu (pour des raisons de grammaire ou de cohérence), on recourt aux crochets pour le signaler. La règle d'or, dans ces cas-là, consiste à éviter deux extrêmes opposés :

- celui de rendre clair dans la langue d'arrivée ce qui serait obscur dans la langue de départ (risque de glose ou d'interprétation réductrice) ;
- celui de rendre obscur dans la langue d'arrivée ce qui serait clair dans la langue de départ (risque de littéralisme).

Un exemple suffit à illustrer ce principe :

- Jn 19,17 *kai bastazôn heautô, ton stauron exêlthen eis ton legomenon Kraniou Topon* « Portant lui-même sa croix, Jésus sortit [de la ville] jusqu'au lieu-dit du Crâne » : les crochets dans la traduction proposée enclosent non pas une glose mais une explicitation du texte original conforme à la nature de la langue française.

Conservation des calques de la langue originale, sous forme de calques équivalents dans la langue d'arrivée

Le *calque*, terme étranger au vocabulaire d'une langue (ainsi l'arabe *khalas*, pour signifier « cela suffit » dans un texte en français), est distinct de l'*emprunt*, terme d'origine étrangère acclimaté depuis longtemps dans une langue déterminée (tels que *week-end* ou *steep-chase* en français). Les exemples sont ici importants :

- Malgré les apparences, un terme tel que *messias* fait aussi peu partie du lexique de la langue grecque que du lexique de la langue française : de ce fait, l'auteur du quatrième évangile est contraint de le traduire (par *christos* : Jn 1,41 ; 4,25) pour que le lecteur le comprenne. Dans un cas de ce genre, l'erreur consisterait à traduire ce mot étrange en grec par un terme courant dans le lexique français (« messie »). Pour garder l'effet de dépaysement que la forme *messias* produisait dans la langue originale on pourra avoir recours à une forme telle que *Messia* ou *Messias*, en italiques.
- En revanche, un mot parfaitement grec comme *didumos* (« jumeau ») peut fort bien être traduit, plutôt qu'être translittéré-francisé en « Didyme ».

En cas de double-sens du texte original, ne jamais sacrifier un *sensus altior* unanimement reconnu par les Pères

En raison de phénomènes fréquents de *double entendre*, certains textes bibliques (le Cantique des Cantiques, l'Évangile selon Jean, etc.) offrent une densité figurative extrême. Au-delà de l'intention de l'auteur, la tradition interprétative a pu parfois contribuer à enrichir le texte. En paraphrasant Grégoire le Grand, on pourrait affirmer que *divina eloquia cum Traditione crescunt* « les paroles divines grandissent avec la Tradition ». ⁸⁷

Tel pourrait être le cas de l'*archê* du premier verset du Prologue de Jean, que la plupart des interprètes anciens comprennent comme le « commencement », alors que le courant d'exégèse origéniste comprend plutôt ce terme comme le « Principe » (c'est-à-dire, le Père : *ac si aperte diceret : In Patre subsistit Filius*). ⁸⁸ Le texte de la Vulgate (qui porte en Jn 1,1 *principio* plutôt que *initio*) reste également ouvert aux deux nuances. Le français, au contraire, ne permet pas de garder les deux sens en un seul mot. Deux solutions s'offrent alors au traducteur, qui, après avoir pesé avantages et inconvénients de chacune des possibilités, sera appelé à trancher :

- l'*amplification*, ⁸⁹ où le gain résultant d'une traduction complète du signifié pourrait compenser, aux yeux de certains traducteurs, l'altération indéniable du rythme de la phrase originelle. On traduirait donc « Au commencement, dans le Principe était le Verbe ».
- le *renoncement*, suivant les cas, à la nuance moins attestée dans l'exégèse ancienne, ou bien au *sensus inferior*, si les deux exégèses sont également fréquentes dans l'Antiquité. Ainsi, dans l'exemple, si l'on décide de renoncer à l'amplification, il paraît préférable de traduire « Au commencement », plutôt que « Dans le Principe ». Une note devra en tout cas signaler l'existence du sens que l'on n'a pas cru devoir conserver. ⁹⁰

Outre de rares crochets et des notes sur la traduction, *La Bible en ses Traditions* propose en notes les autres traductions possibles des segments dont la polysémie a été particulièrement importante dans l'histoire de la réception.

Maintien du vocabulaire chrétien

Le vocabulaire biblique a ceci de particulier qu'il a pénétré les langues modernes occidentales. Ce faisant, il y a perdu sa motivation première tout en conservant sa signification profonde. Méconnaître cette réalité en s'attachant obstinément à la motivation étymologique nous conduirait à lâcher la proie pour

⁸⁶ Cf. BOUGHTON Lynne C., « Transubstantiation and the Latin Text of the Bible: A Problem in the *Nova Vulgata Bibliorum* », *Gregorianum* 83 (2002) 209-224 ; RICO Christophe, *Le traducteur de Bethléem. Le génie interprétatif de saint Jérôme à l'aune de la linguistique* (Lectio divina 270), Paris : Cerf, 2016, 75-79 et 141-144.

⁸⁷ Cf. la citation originale *infra* p. 39.

⁸⁸ →JEAN SCOT, *Hom. Prol.* (PL 122,286B).

⁸⁹ C'est ce que VINAY et DARBELNET, *op. cit.* (n. 82), 109-114, appellent l'« étoffement ».

⁹⁰ Sur cette question, voir RICO, *op. cit.* (n. 86), 103-112.

l'ombre et reviendrait de surcroît à la négation de l'histoire même de la langue française.

Tout le problème du traducteur biblique est là : il est censé traduire des mots qui sont porteurs d'une longue histoire dans sa propre langue mais constituent parfois, au moment de leur emploi dans les textes originaux, de véritables néologismes (p. ex. le grec *baptisma*) ou des expansions sémantiques nouvelles (p. ex. *pneuma* au sens d'« esprit » ; *Christos* au sens de « Christ »). Pour rendre l'effet de dépaysement qu'ils ont dû produire dans les textes bibliques originels, on pourrait dès lors être tenté de les traduire sans tenir compte de la tradition chrétienne, c'est-à-dire en dehors du contexte de compréhension qui a permis la lecture de ces œuvres (*baptisma* comme « immersion » ; *pneuma* comme « souffle » ; *Christos* comme « consacré par l'onction »). Un texte, cependant, sous peine de rester lettre close, ne saurait jamais être dissocié de son contexte de compréhension. Dans le cas de la Bible, le contexte peut être inféré, au moins partiellement, de l'histoire de sa lecture. De plus, un néologisme n'est jamais vraiment motivé qu'au moment même de la création lexicale.

Il importe de ne pas confondre *figure* et *désignation* (ce à quoi le terme fait référence). Tant que la désignation n'a pas atténué la motivation première du mot originel, il est légitime de conserver une figure primitive ; mais dès lors qu'une image originale est devenue une catachrèse, c'est-à-dire, dès lors qu'elle s'est intégrée dans le lexique d'une langue, la décision de garder la figure (« immersion ») au détriment de la désignation (« baptême ») équivaut tout simplement à une trahison du sens. En voici d'ailleurs une preuve *a contrario* : pour traduire le mot *baptême* du français au grec koinè, il n'est d'autre solution que l'emploi du terme *baptisma*.

Dès qu'un néologisme, devenu fréquent dans une langue, perd son effet de nouveauté (c'est le cas de tous les exemples que nous venons de citer), il se dépouille aussitôt de sa motivation lexicale, et la désignation directe prend alors le pas sur celle, indirecte, de la figure. Si le signifiant de *baptisma* a pu exprimer, lors de la création de ce terme, « la réalité de l'immersion », il n'en a pas moins toujours désigné ce que nous appelons en français « le baptême ».

Dans les cas exceptionnels où un néologisme, porteur d'une désignation fondamentale du lexique du christianisme, apparaîtrait dans un texte au moment même de sa création, ou bien dans un jeu littéraire repérable (p. ex. un étymologisme, une figure de dérivation), la seule solution possible pour le traducteur voulant à tout prix respecter la figure originelle serait le procédé de l'amplification (« l'immersion du baptême »), qui permet de garder l'image originelle sans renoncer pour autant à la désignation.

Respect des figures

Le signifiant sur lequel repose une figure déterminée contribue puissamment à l'expression d'une idée.⁹¹ Par exemple, *le maître d'Alexandre* et *le disciple de Platon* désignent certes tous deux le même personnage (Aristote), mais ils le font sous des figures

différentes. La connotation, et finalement le sens, ne sont donc pas exactement les mêmes dans ces deux expressions. À ce titre, le respect de la figure est une priorité du traducteur. Des exemples clarifieront les principes :

- Les traductions des évangiles négligent la différence souvent entre les verbes *teleioô* et *plêroô*, qui désignent tous deux l'accomplissement de l'Écriture au moyen d'un signifiant différent. Rien n'empêche cependant de tenir compte de la spécificité de chaque figure et de traduire le premier verbe par « être accompli » (voire « trouver son achèvement ») et le second par « trouver sa plénitude ».
- Est-il indifférent qu'en Jn 19,28, le même verset associe *tetelestai* (que la Vulgate rend par *consummata sunt*) et *hina teleiôthê, hê graphê* (Vulgate : *ut consummaretur scriptura*) et que, quelques versets plus loin (Jn 19,36), dans un tout autre contexte, on rencontre en revanche *hina hê graphê plêrothê*, (Vulgate : *ut scriptura impleatur*) ?

Il faut étendre la notion de figure au contour verbal des phrases elles-mêmes. Dans l'exercice concret de la lecture, la séquence des catégories grammaticales, le rythme donné par la longueur ou l'ordre des mots, par exemple, importent beaucoup pour l'accès à la signification. La traduction idéale ne rend pas seulement le signifié abstrait (le « résultat » sémantique de la phrase originale), elle s'efforce de restituer dans la langue d'arrivée un cheminement analogue vers le sens. La figurativité exerce donc son effet autant à l'échelle de la phrase qu'à celle du mot.

2. À l'échelle de la phrase

Rendu du relief que l'ordre des mots donne à la phrase originale

Comme toutes les langues, celles du texte biblique connaissent, pour les différents types syntaxiques⁹² répertoriés, un ordre des mots habituel (ou neutre), par rapport auquel les variations stylistiques signalent une intention particulière. Ce domaine permet d'ailleurs de caractériser dans une large mesure le style d'un auteur. Au moment de traduire, il convient donc d'éviter deux extrêmes :

- la transposition du relief originel par une platitude dans la traduction, en raison de l'adoption systématique d'un ordre des mots neutre en français ;
- le décalque artificiel de l'ordre des mots du texte source chaque fois que la langue française le permet.

⁹¹ Cf. FREGE Gottlob, « Über Sinn und Bedeutung », *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik* 100 (1892) 25-50, traduction française « Sens et dénotation », dans IMBERT Claude (trad.), *Gottlob Frege : Écrits logiques et philosophiques* (L'Ordre philosophique), Paris : Seuil, 1971, 102-126.

⁹² Indépendante à verbe prädicatif au présent, indépendante à verbe prädicatif au passé, indépendante à verbe transitif, etc.

Un exemple éclaircira les choses :

- Jn 1,6 *Egeneto anthrôpos apestalmenos para theou*. La Vulgate suit exactement l'ordre originel : *Fuit homo missus a Deo* (« Il y eut un homme envoyé d'auprès de Dieu »). Fondée comme le grec sur des désinences casuelles, la phrase latine est susceptible d'une remarquable plasticité. C'est la raison pour laquelle, sans bousculer le moins du monde le génie du latin, Jérôme a pu opter dans sa traduction pour une fidélité générale à l'ordre des mots grecs. Ce choix manifestait chez lui une sensibilité particulière à la portée des séquences lexicales du texte sacré (*scripturis sanctis, ubi et verborum ordo mysterium est*).⁹³ Il révèle en tout état de cause, la richesse de la version latine de la Bible, qui a su garder au style de chaque livre son relief particulier.

De façon paradoxale, certaines oreilles modernes habituées à lire ou à écouter la Vulgate ont pu acquérir une conscience intuitive de l'ordre habituel des phrases bibliques originelles et perçoivent de ce fait, par contraste, le poids extraordinaire d'une tournure insolite. Tel est le cas du fameux *et Deus erat Verbum* (Jn 1,1) où la première place exceptionnelle de l'attribut dénonce d'emblée une mise en relief stylistique.

Ce que le latin permet, la plupart des langues modernes occidentales le refusent : l'ordre des mots d'une langue telle que le français fonde en effet le sens des phrases (« le chat mange la souris » / « la souris mange le chat »). Dès lors, à moins d'opter pour une syntaxe absolument étrangère à la langue actuelle, le principe de Jérôme devient ici inapplicable sans modification profonde. C'est ce que montrent certaines tentatives d'imitation servile de l'ordre des mots bibliques.

- Par exemple, la syntaxe de Jn 1,1 (*kai theos ên ho logos* : attribut + verbe d'état au passé + sujet) accuse fortement le poids stylistique de l'attribut : une telle structure phrastique demeure rarissime dans l'idiolecte johannique et doit, à ce titre, être soulignée dans une traduction. Faute de l'avoir décelé, le principe littéraliste de nombreuses traductions françaises aboutit ici à une traduction plate (« et le Verbe était Dieu ») alors qu'une mise en relief de l'attribut (« et il était Dieu, le Verbe » ; ou mieux : « et le Verbe était vraiment Dieu ») eût été souhaitable.

C'est à de tels exemples que l'on mesure le caractère fallacieux d'un absolutisme littéraliste (ou sourcier) en traduction : sous prétexte de fidélité, on finit par trahir le texte original, dans la mesure où l'on altère son poids stylistique.

3. À l'échelle du texte et de l'œuvre

« Sémiotisation » des expressions qui ont valeur de signe dans le texte original

L'unité textuelle de chaque livre biblique entraîne la nécessité de respecter dans la traduction les mots « sémiotisés » (c'est-à-dire : ceux qui fonctionnent comme des signes textuels) de l'œuvre originelle. L'application de ce principe exige beaucoup

de discernement, car elle comporte une part d'interprétation subjective. Voici un exemple déterminant :

- le tour (*kai êrôtêsen kai eipen autô*). Dans l'Évangile selon Jean, les formules d'introduction aux répliques des différents personnages ne sont pas du tout interchangeables. Une analyse attentive de ces petites phrases qui précèdent la citation des paroles des interlocuteurs au discours direct révèle une récurrence persistante du tour (*kai êrôtêsen kai eipen autô*, (ou de ses variantes au présent, ou avec le verbe *apokrino-mai*), chaque fois que la tension devient plus vive dans un dialogue, ou qu'une affirmation solennelle doit être prononcée.

Dans le premier chapitre, les envoyés des *Ioudaioi* soumettent Jean à un interrogatoire serré afin que ce dernier leur révèle enfin son identité. Dans ce passage, les phrases qui introduisent les questions des émissaires connaissent un *crescendo* (Jn 1,19 *hina êrôtêsôsîn auton* ; 1,21 *kai êrôtêsan auton* ; 1,22 *eipan oun autô*) jusqu'à l'interrogation finale de 1,25 *kai êrôtêsan auton kai eipan autô*;

Dans la mesure où cette dernière formule émaille le quatrième évangile, dans une rigoureuse cohérence, à tous les points du texte où une déclaration prend un poids particulier, il apparaît nécessaire de transposer ce marqueur textuel du grec par un marqueur équivalent en français (« ils l'interrogèrent et lui dirent... »), pour que le lecteur soit à même de le repérer et de l'interpréter.

Travail par péripopes en respectant les unités narratologiques

Indécelables à la seule échelle de la phrase, les connecteurs logiques qui structurent l'ensemble d'une séquence narratologique doivent être repérés et respectés par le traducteur. Seule une analyse au niveau de chaque péripope le permet.

Ainsi, dans l'Évangile selon Jean, le récit de la Passion est parcouru par une tension dramatique qui se déploie depuis l'arrestation au jardin des Oliviers jusqu'à la décision de Pilate de remettre Jésus aux notables juifs pour qu'il soit crucifié. Les étapes principales de la discussion entre le préfet romain et les membres du sanhédrin, où se joue le sort de Jésus, aboutissent à des sommets d'intensité dramatique que souligne à deux reprises le connecteur *tote oun* :

- La locution apparaît pour la première fois en Jn 19,1, comme signe avant-coureur du dénouement final, lorsque Pilate fait une première concession à la foule en donnant l'ordre de flageller Jésus.
- Un peu plus loin (Jn 19,16), le connecteur refait surface quand le gouverneur finit par céder aux pressions des *Ioudaioi* et leur livre l'illustre accusé : *tote oun paredôken auton*

⁹³ →Jérôme *Ep.* 57, 5 « dans les saintes Écritures, où l'ordre des mots est aussi un mystère ».

autois hina staurôthê. Ce moment-là marque la fin du suspens et signale un brusque changement dans le tempo du récit.

Cet exemple souligne sans doute l'importance, pour le traducteur, du respect du rythme d'une péripécie, fondé sur les marqueurs logiques. La traduction ne dépend plus alors du seul poids des mots, mais de leur place stratégique dans le texte.

Disposition typographique du texte

Plutôt que de laisser la disposition du texte à la subjectivité de ses producteurs, *La Bible en ses Traditions* propose de se mettre à l'école de Jérôme et de reproduire en français une disposition en *cola et commata*⁹⁴ inspirée de celle des grands manuscrits du 4^e s., qui abandonnèrent la disposition purement quantitative (et commerciale) en stiques alexandrins.

On a souvent décrit la colométrie comme une disposition du texte obéissant à un critère sémantique. Selon B. Botte, repris par L. Frey, « la disposition colométrique — *per cola et commata* — est [...] une disposition qui regroupe en courtes lignes les mots qui doivent être unis dans la lecture. Le *Codex Bezae Cantabrigiensis* est un des plus anciens manuscrits en colométrie. »⁹⁵ Le texte est alors divisé en strophes marquées par des alinéas dont l'initiale déborde dans la marge.

Examinée de plus près cependant, la *dispositio per cola et commata* s'avère riche de nombreux effets de sens. Elle permet, par exemple, de réduire au strict minimum, sinon de supprimer, la ponctuation et de retrouver dans la langue cible certaines polysémies de construction de la langue de départ. Elle produit aussi des effets rythmiques d'accélération ou de ralenti dans les récits comme dans les discours. On s'efforce donc, autant que possible, de disposer le texte comme celui de la Vulgate dans l'édition de référence par Gryson. Bien sûr toute règle souffre des exceptions : on se laisse aussi la possibilité de conserver les dispositions propres à chaque tradition, spécialement dans les compositions poétiques.

Envoi

Aujourd'hui, la Bible est disponible dans des traductions visant les publics les plus divers. Autant dire que le français « biblique » a brisé son carcan néo-classique qui étouffait un peu la flamme sous la cendre depuis des décennies. Notre langue se parle sur un très large spectre, qui va des subtiles complexités de la syntaxe mallarméenne, à la platitude cultivée du dialogue dursien, en passant par la *copia verbi* proustienne. *La Bible en ses Traditions* aimerait dévaliser l'arsenal entier de la langue française !

Naguère, une grande dame de la traduction biblique décrivait ainsi le désir secret de tout lecteur d'une traduction : orphelin de l'hébreu, du grec, de l'araméen et du latin, le lecteur d'une traduction biblique garde la nostalgie d'une expression originelle

« où les traits de l'antique inspiration ne seraient pas complètement effacés par le passage à l'écriture, puis aux langues modernes. Il en perçoit les traces dans la traduction. Il cherche un accès non pas seulement au sens que la traduction en sa langue lui rend intelligible — un sens précisé, explicité, décrypté, démythologisé, défolklorisé, décorporalisé —, mais à une harmonique de sens entendus à travers les sens exprimés à d'autres époques, en d'autres lieux, signes de la pérennité du message dans les processus de transmission, preuves de la présence latente d'une parole première. »⁹⁶

Puissent les traducteurs et les annotateurs de *La Bible en ses Traditions* donner à leurs lecteurs de la pressentir !

Christophe Rico et Olivier-Thomas Venard

V. COMMENT ANNOTER ?

PRÉSENTATION DES RUBRIQUES DE NOTES

divina eloquia cum legente crescunt
→GRÉGOIRE LE GRAND, *Hom. Ezech.* 1,7,8
(SC 327,244)

Chez ses collaborateurs comme chez ses lecteurs, *La Bible en ses Traditions* promeut à la fois intelligence et piété, esprit critique et créativité. Aux approches chosifiant le texte, instigatrices de littéralisme ou de déconstruction — qu'elles se prétendent « religieuses » ou « scientifiques » —, on substitue la vision antique et médiévale de l'Écriture sainte comme texte interactif, texte qui « grandit avec son lecteur » pour parler comme Grégoire le Grand au 6^e s.

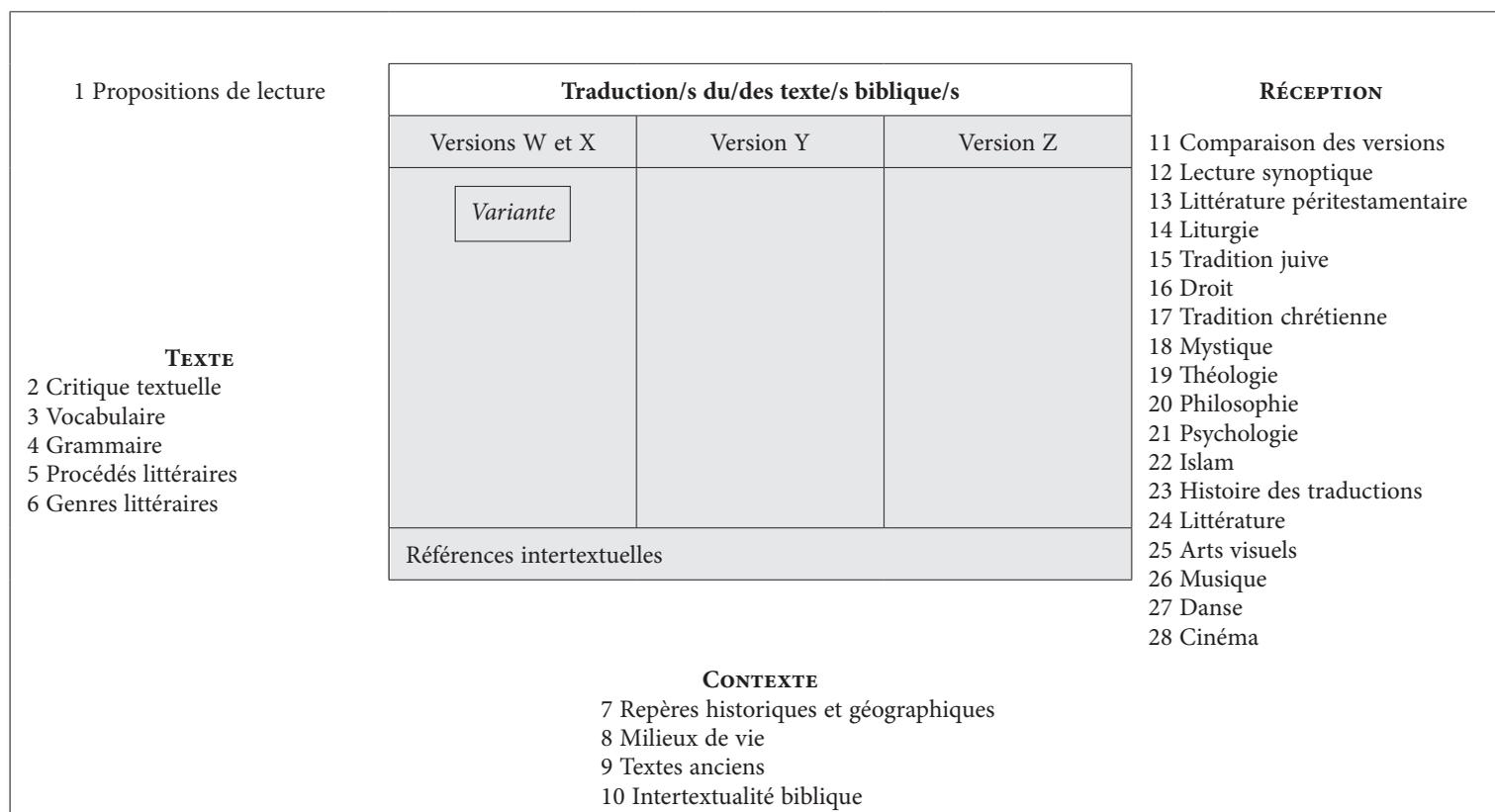
Cette interactivité est évidente dans la **version digitale** de *La Bible en ses Traditions*. Elle permet aux collaborateurs d'insérer directement des contenus multimédias — images (dans les notes de repères historiques et géographiques, de milieux de vie et d'arts visuels), sons (dans les notes de musique) et vidéos (dans les notes de danse et de cinéma) — ou des renvois vers des ouvrages complets disponibles sur internet. Elle leur permet aussi de dialoguer entre eux, puisque tout contenu est à tout moment susceptible d'une nouvelle révision.

Dans la **version imprimée**, cette interactivité est symbolisée par une mise en page héritée de la Glose. Idéalement, une page de *La Bible en ses Traditions* se présente ainsi :

⁹⁴ Voir le début du prologue de Jérôme au livre d'Isaïe (→WEBER ET GRYSO 2007, 1096 ; cf. *ibid.* xxix).

⁹⁵ FREY Louis, *Analyse ordinale des évangiles synoptiques* (Mathématiques et sciences de l'homme 11), Paris : Mouton et Gauthier-Villars, 1972.

⁹⁶ HARL Marguerite, « Avant-propos » dans →DOGNIEZ ET HARL 2001, 11-12.



Le *texte biblique*, au centre, est encadré :

- au pied du texte par d'abondantes références intertextuelles ;
- autour, par trois zones d'annotation : Texte, Contexte et Réception, subdivisées en une trentaine de rubriques de notes. Celles-ci n'apparaissent pas nécessairement toutes pour chaque péricope. Par exemple, les passages doctrinaux ou disciplinaires de Paul n'ont guère eu d'échos dans les arts visuels.

Les pages qui suivent décrivent en détails les contenus possibles pour chaque rubrique d'annotation. Le but est d'être le plus analytique possible. Pour commencer, présentons les trois catégories de notes qui sont hors-zone.

Références marginales — *ref

Les références marginales listent le plus grand nombre possible de liens vers d'autres passages de l'Écriture pouvant éclairer le texte en question, sans commentaire, mais précédés d'un titre bref.

☞ Un registre d'annotation spécifique permet de développer plus amplement le commentaire sur l'**Intertextualité biblique*.

Propositions de lecture — *interp

Péricope par péricope, ces petites synthèses introduisent le lecteur à l'ensemble des notes proposées. Elles en articulent les lectures (attestées ou simplement possibles) dans les trois dimensions de sa réception (textuelle, contextuelle et culturelle).

- Sur le plan thématique, évitant la paraphrase, elles synthétisent les manières dont le passage a été lu au fil des époques de sa réception et peut l'être aujourd'hui.
- Sur le plan formel, elles proposent des structures globales pour les portions de texte qu'elles visent, surtout si leurs « plans » sont objets de débats entre exégètes.

☞ Cherchant à relier entre elles le plus possible de notes, une **Proposition de lecture* est logiquement pleine de renvois vers ces autres notes (la manière de faire ces renvois est imprimée en troisième de couverture).

☞ Lorsque la péricope présente un verset ou plusieurs versets particulièrement difficiles, une **Proposition de lecture* spéciale pour ce/s verset/s peut être formulée.

☞ Tout ce qui est hypothétique relève des **Propositions de lecture* en principe. En pratique, cependant, pour éviter d'encombrer cette rubrique :

- si des effets littéraires avérés structurent le *signifiant* du texte concerné (p. ex. des répétitions de mots, des chiasmes, etc.), ladite structure est traitée en **Procédés littéraires* ;
- les hypothèses sémantiques concernant le **Vocabulaire*, les **Procédés littéraires* et les **Genres littéraires* sont l'objet de notes dans les rubriques concernés avec un point d'interrogation dans les titres des notes (p. ex. : « chiasme ? »).

Notes de synthèse — →

Des phénomènes textuels, des thèmes variés — relevant de l'une ou l'autre des rubriques d'annotation — apparaissent souvent dans la Bible (p. ex. « messie », « antijudaïsme », « parabole »). Plutôt que de composer des notes différentes à chaque

fois que ces sujets arrivent, au risque de lourdes répétitions ou de doublons non harmonisés, on les traite sous forme de → *Notes de synthèse*, enrichies continuellement par les collaborateurs, auxquelles on peut renvoyer autant que nécessaire depuis l'annotation entourant le texte biblique.

Dans la version digitale de *La Bible en ses Traditions*, de simples hyperliens y donnent accès. Dans la version imprimée, ces notes de synthèse apparaissent en fin de volume sous forme de courts essais arrangés en ordre alphabétique comme une sorte de vocabulaire de théologie biblique.

1. TEXTE

La zone d'annotation Texte envisage le texte en tant qu'objet linguistique et littéraire. L'Écriture aime jouer avec l'ambiguïté des vocables, des structures grammaticales, des formes littéraires et des cadres énonciatifs (chez les prophètes, on peut souvent se demander qui parle à qui). Dans une logique graduelle allant du lexème au texte, les notes de la zone Texte partent de la matérialité même de l'écrit (critique textuelle) et vont jusqu'à la détermination du genre littéraire du passage.

Critique textuelle — **tex*

La traduction polyphonique du texte biblique proposée au centre de la page inclut les variantes des versions traditionnelles. Les notes de **Critique textuelle* donnent les variantes *secondaires* du passage en question, *dans une même version*.

- Pour l'AT, il s'agit de variantes tirées des manuscrits de la mer Morte, des targums, d'anciennes traductions et de citations patristiques.
- Pour le NT, elles proviennent des témoins importants tirés des manuscrits, anciennes traductions et témoins patristiques.

On décrit brièvement l'intérêt de ces variantes pour la détermination du sens du texte, et lorsque les témoins du texte présentent des plus ou des moins, on tente d'en cerner les causes, en termes de corruption, lacune, conjecture, édulcoration, interpolation, surcharge, troncature, etc.

☞ Les notes de **Critique textuelle* envisagent le texte à l'intérieur de la tradition d'une version, et ne font intervenir une autre version que si elle aide à établir la *Vorlage* de la variante concernée. La rubrique **Comparaison des versions* est l'objet d'une rubrique d'annotation différente (cf. *infra*).

Vocabulaire — **voc*

À l'échelle des mots et sauf à traiter ces différents points comme des **Procédés littéraires*, ces notes abordent :

- *La lexicographie*. On décrit la plus ou moins grande fréquence de l'usage d'un terme dans un corpus donné (hapax legomena, idiolectes, etc.). On cite, le cas échéant, d'autres usages bibliques du même terme.
- *La lexicologie*. On propose une datation du vocabulaire, on analyse les racines verbales hébraïques ou les radicaux grecs et on traite de l'étymologie.

- *La sémantique*. On donne le sens des noms propres ou des expressions figées et l'on caractérise les termes (anthroponyme, toponyme, éponyme, etc.) ou les champs lexicaux (littéraire, théologique, eschatologique, commercial, technique, etc.).

Dans le cadre de l'option sourcière modérée de *La Bible en ses Traditions* (*supra* p. 34) :

- si plusieurs traductions d'un même terme sont possibles, on explique l'option retenue ;
- si le sens des mots ou des phrases de la traduction retenue, dans le français contemporain, risque de prêter le lecteur à confusion, on donne toute explication utile.

Grammaire — **gra*

De la morphologie à la syntaxe, ces notes décrivent les traits grammaticaux saillants du texte, en insistant sur des possibilités de traduction autres que celle qui a été retenue, ou sur des nuances que la traduction ne peut rendre, mais qui sont présentes dans la grammaire du texte dans sa langue originelle.

Procédés littéraires — **pro*

L'Écriture recèle de grandes beautés littéraires. Dans le registre de **Procédés littéraires*, on identifie par leurs noms les procédés rhétoriques, stylistiques, poétiques, narratifs, pragmatiques et énonciatifs qui la tissent, et — si nécessaire — on en explique la portée.

Les domaines envisagés sont ceux de la sémantique, de la composition, de la narratologie, des rhétoriques (antiques et nouvelles), de l'énonciation, de la pragmatique.

☞ Les échos et liens entre un texte et un autre à l'intérieur d'un même livre biblique ou d'un corpus fortement unifié par la réception traditionnelle (comme les corpus paulinien et johannique) sont traités plutôt comme **Procédés littéraires* que comme **Intertextualité biblique* (rubrique que l'on réservera aux relations intertextuelles entre livres).

☞ Les sémitismes intentionnels dans le grec ou le latin sont traités comme **Procédés littéraires*. Ceux qui relèvent plus de l'influence globale des langues sémitiques sur le lexique ou la grammaire du grec ou du latin relèvent plutôt des notes de **Vocabulaire* ou de **Grammaire*.

Genres littéraires — **gen*

Il est bien difficile d'interpréter convenablement un texte sans en déterminer le genre. Celui-ci permet en outre d'approcher le milieu dans lequel le texte a pu être composé.

On s'efforce ici d'identifier le genre ou le sous-genre littéraire du texte ou de la portion de texte présenté, en étant conscient du fait qu'il s'agit souvent d'une approximation (et qu'en conséquence le titre de ces notes se terminera souvent par un point d'interrogation).

On explique l'impact de ce genre sur l'interprétation du texte dans son contexte historique originel.

2. CONTEXTE

Depuis le 19^e s., on analyse les phénomènes du passé selon les trois catégories du temps, de l'espace et du milieu de vie. Une telle approche permet de restituer, au moins par approxima-

tion, la caisse de résonance originelle des discours humains du passé, conservés par l'écrit sous toutes ses formes. Le texte biblique ne fait pas exception.

Le Contexte envisagé par ces notes est à la fois physique (**Repères historiques et géographiques*), social (**Milieux de vie*) et culturel (**Textes anciens, *Intertextualité biblique, *Littérature péritestamentaire*). Ces rubriques ont pour objet des faits d'ordre historique et géographique ou culturel liés au texte, soit qu'ils y soient représentés — directement ou non —, soit qu'ils en expliquent la production.

Repères historiques et géographiques — **hge*

Ces repérages sont complexes quand le texte a fait l'objet de plusieurs recensions ou réécritures avant d'atteindre son état canonique. Une fois relativisée l'« histoire du salut » projetée par la Bible, faut-il se contenter de combiner les chronologies reconstituées par les historiens (y compris les historiens du texte) et celles que proposent les archéologues ? Chacune représente en fait une chronologie relative : faut-il à tout prix la transformer en chronologie absolue ? En s'efforçant de répondre à ces questions, on peut mieux apprécier l'« historicité » de tel épisode ou de tel récit.

Quant au temps. On apprécie la portée du texte à l'époque de sa rédaction et ce qu'il dit de l'époque où les événements qu'il rapporte sont censés avoir lieu. On limite au strict minimum les hypothèses sur la genèse des textes ; on privilégie les données d'histoire ancienne susceptibles d'éclairer les événements rapportés par l'écrivain biblique.

Quant à l'espace. La géographie et la topographie référées par le texte, ainsi que les vestiges archéologiques qui peuvent leur correspondre, aident à comprendre les conditions matérielles des existences individuelles et sociales décrites, ainsi que la vision du monde qu'il décrit, dénonce ou promeut.

Milieux de vie — **mil*

Tout groupe humain obéit à des lois de vie commune, des règles de comportement, une éthique définissant le permis et le défendu. La rubrique **Milieux de vie* fait allusion au *Sitz im Leben* : il s'agit des circonstances socio-culturelles qui entourent la production et la transmission du texte et dont la reconstitution importe pour interpréter justement des documents venus de sociétés très lointaines dans le temps et dans l'espace.

De l'administration à l'astronomie, de l'agriculture à la cosmographie, de la médecine à la mythologie — pour ne citer que quelques domaines visés par cette rubrique — connaître les milieux de vie des auteurs bibliques et de ceux dont ils parlent est déterminant pour apprécier leur degré d'intégration, d'approbation ou de critique vis-à-vis des cultures dans lesquelles ils vivent ou qu'ils évoquent.

Dans la zone d'annotation Contexte, on replace également le texte biblique dans la perspective du *dialogisme* (Bakhtine) consubstantiel à la production littéraire. Ce dialogisme peut être extra-biblique ou intra-biblique :

Textes anciens — **anc*

Dans cette rubrique on cite ou résume des textes parallèles au passage biblique, tirés des littératures anciennes non bibliques. On considère comme parallèles des textes semblables qui traitent de sujets analogues.

Analogies

Sous quelques cieus qu'ils vivent, les hommes font souvent les mêmes expériences de bonheur ou de malheur, découvrent d'implacables « lois » de l'existence et inventent parfois les mêmes expressions pour les dire. Tels sont notamment les textes de sagesse en Égypte, en Mésopotamie et dans la Bible. On note ici ces convergences de l'expérience humaine par-delà les limites du temps, de l'espace et du milieu.

Mimesis

Les auteurs bibliques ont souvent imité des formules littéraires, des récits et des textes des cultures avec lesquelles ils entraient en contact, fût-ce pour s'en démarquer par quelque « démythologisation ».

☞ Au-delà des mots, les parallèles concernent les lois, les coutumes, ou même les normes éthiques. Ils sont alors plutôt l'objet de la rubrique **Milieux de vie*.

Intertextualité biblique — **bib*

De facto de nombreux liens relient entre eux les textes à l'intérieur du corpus biblique, sur une échelle allant du simple mot à l'œuvre entière en passant par l'usage d'une expression, de tel motif narratif, telle idée, telle histoire ou telle pratique, à un schéma narratif complet. Les types de relations entre les textes du corpus biblique s'inscrivent sur une courbe comprise entre deux asymptotes :

- structurale-synchrone-théologique : elle postule que l'ensemble du canon constitue une structure dans laquelle toutes les parties sont en interaction ;
- historique-intentionnelle-psychologique : elle s'interroge sur la possibilité que l'auteur, rédacteur ou compilateur du texte en question ait, consciemment, pu faire telle citation, allusion, etc. à tel ou tel passage des Écritures.

Les notes d'**Intertextualité biblique* peuvent commenter les **Références marginales* brutes ou en proposer de nouvelles. Tandis que les **Références marginales* sont très proches de l'asymptote structurale, les notes d'**Intertextualité biblique* permettent d'aller plus loin dans l'analyse historique ou intentionnelle. Les herméneutiques traditionnelles de la « typologie » et de l'« accomplissement des Écritures » trouvent ici leurs places.

☞ Ces notes concernent des liens entre des passages de livres *différents*. Les notes citant d'autres passages à l'intérieur d'un même livre relèvent plutôt des **Procédés littéraires*.

☞ Certaines notes de **Genres littéraires* citent d'autres passages de l'Écriture pour justifier le genre littéraire identifié dans le passage annoté (p. ex. des récits de guérison à distance similaires qui n'ont pas de liens directs entre eux). De même, des notes de **Vocabulaire*, de **Grammaire* et de **Procédés littéraires* peuvent avoir à citer des références scripturaires, pour des raisons plus linguistiques qu'intertextuelles.

☞ Pour l'AT ce registre apparaît plutôt dans la zone d'annotation Réception. Pour le NT, il trouve plus naturellement place dans la zone Contexte : *La Bible en ses Traditions* considère les Écritures anciennes comme la langue des auteurs du NT. Une autre rubrique est à l'intersection du contexte et de la réception : la **Littérature péritestamentaire* (cf. *infra*).

3. RÉCEPTION

La Tradition est contemporaine de l'Écriture : la réception commence à l'intérieur même du corpus biblique, à des époques où le canon était encore en cours de constitution. C'est pourquoi trois types de notes philologiques encore liées au texte même de l'Écriture apparaissent dans cette zone d'annotation.

Comparaison des versions — **com*

Au-delà des variantes textuelles à l'intérieur d'une même version signalées en **Critique textuelle*, les témoins traditionnels majeurs attestent souvent des choix interprétatifs originels dans la réception du texte par ceux qui les ont transmis dans leurs différentes communautés. Ce sont les témoins de l'exégèse la plus ancienne.

En cas d'écart important entre le texte massorétique et le texte grec, on peut hasarder une conjecture sur un « original » hébreu différent du texte massorétique pour le grec ou, bien sûr, supposer qu'il s'agit de simples variations de style.

☞ Les variantes entre versions qui servent à l'établissement de la *Vorlage* d'une version donnée, plutôt qu'à amorcer l'histoire de la réception, relèvent de la rubrique **Critique textuelle* (voir *supra*).

Lecture synoptique — **syn*

Les notes de **Lecture synoptique* comparent les différentes occurrences d'un même texte dans les livres de 2 Samuel-Rois et des Chroniques ; dans ceux de 1-2 Maccabées ; et bien sûr dans les évangiles (y compris Jean).

On y décrit les différences de fait — le contexte dans lequel elles placent cette histoire, leurs manières de la présenter, les aspects qu'elles entendent souligner — pour faire ressortir l'originalité du texte annoté.

Lorsqu'un large assentiment des exégètes existe, ou que la question revêt une importance herméneutique décisive, on peut hasarder une hypothèse génétique sur les dépendances possibles entre ces textes (théorie des deux sources, etc.).

☞ Les autres parallèles repérables sont traités en **Intertextualité biblique*.

Littérature péritestamentaire — **ptes*

On cite ici des textes d'inspiration biblique de l'époque dite du second Temple : les apocryphes chrétiens jusque vers 150, et les apocryphes juifs de l'époque tannaïtique, non retenus dans l'un ni dans l'autre Testament canonique. Ces textes présentent des pratiques, des expressions, des motifs, des idées, des intrigues, parfois des passages entiers, parallèles au texte annoté.

☞ *La Bible en ses Traditions* retient le canon catholique, si bien que le lecteur juif ou protestant lira parfois dans le registre **Intertextualité biblique* certaines références qu'il s'attendrait à trouver ici.

☞ Quand les continuités entre les deux sont évidentes, les notes en **Littérature péritestamentaire* et en **Tradition juive* (voire en **Tradition chrétienne*) sont associées en une seule rubrique.

☞ Pour l'AT ce registre sera dans la zone Réception. Pour le NT, il trouvera plus naturellement sa place dans la zone Contexte.

Les rubriques de notes qui suivent ci-dessous relèvent plus évidemment de l'histoire des effets du texte scripturaire *constitué*, même si les plus anciennes œuvres qu'elles citent sont encore témoins de l'histoire de sa canonisation, sinon de sa constitution. Le texte déploie ses significations au fil de l'histoire de sa réception. Chaque lecteur, chaque lecture peut lui faire produire de nouveaux échos. *La Bible en ses Traditions* fait l'inventaire — à grands traits ou plus en détails — des textes et des œuvres qui ont commenté, récrit ou mis en œuvre(s) l'Écriture, sur tout support, à toute époque et en tout contexte, religieux ou non.

☞ Autant que possible, pour éviter de fastidieuses énumérations sans renoncer à être complet, le contenu de ces notes est présenté dans un ordre chronologico-logique.

Liturgie — **lit*

La liturgie constitue le contexte privilégié de la réception croyante des Écritures : lectionnaires et missels sont de véritables centons des Écritures. Avec son calendrier et ses rituels, art total recourant à tous les sens (spécialement à la synesthésie de la vue et de l'ouïe), la célébration liturgique actualise la phénoménologie du mystère référé par les Écritures.

Les notes de **Liturgie* présentent la réception multiforme du texte biblique — de la simple lecture à l'amplification dans les paraliturgies de la religion populaire — dans le culte des synagogues, Églises et communautés ecclésiales chrétiennes, tant occidentales qu'orientales.

☞ Les notes d'iconographie *stricto sensu* (lectures d'icônes liturgiques traditionnelles), ainsi que les notes concernant le chant sacré (grégorien en particulier), relèvent de la rubrique **Liturgie*, non des rubriques **Arts visuels* et **Musique*.

Tradition juive — **jui*

Pour l'AT

Il s'agit de réception à proprement parler. Ces notes citent des passages de la tradition rabbinique qui éclairent la réception de tout le ou partie du passage annoté de l'AT.

Pour le NT

Il ne s'agit pas de réception *stricto sensu*. La tradition rabbinique, dont la partie la plus ancienne est fixée par écrit au 2^e s. ap. J.-C., apparaît dans la zone Réception pour une raison chronologique plus qu'herméneutique. Ces notes proposent des textes de la littérature rabbinique qui éclairent le NT. Certains témoignent de traditions plus anciennes, possiblement connues des auteurs néotestamentaires. On peut en être sûr spécialement lorsque des passages chez Philon, Josèphe ou d'autres écrits de l'époque du second Temple les corroborent. Néanmoins, pour beaucoup de passages, il est difficile de décider si les rabbins attestent d'une tradition plus ancienne que le NT ou s'ils réagissent à celui-ci — ce qui nôte pas pour autant tout intérêt au parallèle.

On privilégiera les lectures haggadiques traditionnelles jusqu'au 12^e s. (les commentaires rabbiniques jusqu'à Rachi et Maïmonide), mais sans s'interdire de citer parfois des lectures juives modernes ou contemporaines.

☞ La réception des Écritures par des philosophes, des auteurs littéraires, des plasticiens ou des compositeurs juifs trouve sa place dans les registres consacrés respectivement à ces arts. La liturgie juive trouve sa place en *Liturgie ; la halakha en *Droit. Philon et Flavius Josèphe se trouvent le plus souvent en *Textes anciens (parfois en *Tradition juive, quand ils apparaissent comme témoins anciens de traditions retrouvées chez les rabbins). Les exceptions, possibles, seront toujours justifiées : ainsi Lévinas en position de « rabbin secondaire » dans ses lectures talmudiques peut-il trouver sa place en *Tradition juive.

Droit — *dro

Les notes de *Droit traitent de la réception juridique des Écritures, que ce soit dans la halakha rabbinique ou dans les droits canoniques et civils.

Tradition chrétienne — *chr

Des apocryphes bibliques d'après l'an 150 et des Pères de l'Église, aux grands auteurs de la Réforme protestante et de la Réformation catholique, en passant par les docteurs médiévaux, on cite ici les principaux auteurs chrétiens qui ont commenté le passage. L'ampleur du corpus est telle qu'on privilégie les œuvres qui se présentent à proprement parler comme des *commentaires* du livre édité. Les œuvres qui ne font que citer le texte en passant ne sont signalées qu'en cas d'importance exceptionnelle par leur autorité ou leurs conséquences avérées.

Ces notes peuvent être de quatre types :

- 1) des *synthèses* de l'interprétation donnée par plusieurs auteurs ou par un auteur majeur au fil de sa carrière (les références sont données en fin de synthèse) ;
- 2) des *citations* de tel auteur particulièrement éclairant (son nom et la référence à son ouvrage sont donnés avant la citation) ;
- 3) des *listes* d'identifications allégoriques traditionnelles de divers actants du texte. Chacun d'eux est suivi du signe « égal » (=), de son identification allégorique, puis des références aux auteurs qui la proposent ;
- 4) des descriptions de la *méthode* d'exégèse des anciens, signalant leurs manières propres d'aborder telle ou telle question disputée par la critique moderne à propos de ce texte.

☞ Certains auteurs cités dans le registre *Tradition chrétienne, p. ex. Thomas d'Aquin et Calvin, apparaissent aussi dans la rubrique *Théologie. Ils ressortissent au premier en tant qu'auteurs de *commentaires* du texte biblique annoté, au second en tant qu'*utilisateurs* de ce texte pour leurs élaborations théologiques propres.

Mystique — *myst

Beaucoup de saints et de saintes se sont approprié les Écritures comme matrice de vie ascétique et mystique. Ces notes font échos à leurs enseignements : elles résument ou citent leurs utilisations du passage biblique en question dans leurs

enseignements spirituels — écrits mystiques, journaux intimes, sermons ou homélies, lettres, traités de dévotion.

☞ Ces notes relèvent de la spiritualité et ne puisent ni dans les traités théologiques formels (relevant des notes de *Théologie), ni dans les commentaires scripturaires du texte (lesquels relèvent de l'annotation en *Tradition chrétienne).

Théologie — *theo

Ces notes présentent la réception multiforme du texte dans la tradition magistérielles des conciles et des papes, et dans les œuvres des grands théologiens de l'histoire du christianisme, replacées dans leurs contextes.

Les notes de *Théologie sont organisées selon les distinctions classiques de la théologie latine (dogmatique, morale, pastorale, missiologie, etc.), avec toutes les sous-catégories nécessaires (christologie, théologie mariale, théologie trinitaire, eschatologie, etc.).

☞ Ces notes ne sont pas le lieu où les collaborateurs présentent leurs opinions théologiques ou leurs méditations personnelles sur le texte.

☞ Tout en distinguant explicitement les interprétations confessionnelles quand elles divergent, ces notes sont structurées dans un ordre le plus possible chronologico-logique et le moins possible confessionnel.

Philosophie — *phi

À partir de la fin du 17^e s., les philosophes ont pris une telle indépendance de la tradition qu'ils produisent sur les Écritures des discours (la question des miracles, du surnaturel, etc.) et des contre-discours (que l'on songe à la présence de l'Écriture dans la phénoménologie française contemporaine) qui modifient sensiblement la réception qu'en fait le public.

Cette rubrique ressemble à la constitution d'une espèce de *midrash* philosophique le long de la Bible. Moins que d'éventuels commentaires bibliques produits par des philosophes, on y recense les usages qu'ils ont fait de tel verset, passage, épisode, situation ou personnage dans leurs propres élaborations philosophiques.

On présente parfois des développements philosophiques non directement liés au texte biblique, mais qui lui apportent un éclairage intéressant, surtout quand on les croise avec des développements artistiques ou théologiques.

☞ Cette rubrique s'attache aux philosophes modernes et contemporains. Les philosophes antiques sont placés dans les notes contextuelles de *Textes anciens. Quant aux développements philosophiques médiévaux, c'est dans la rubrique *Théologie que leur fonction ancillaire sera généralement la mieux mise en valeur.

Psychologie — *psy

Les études bibliques ne se sont pas tenues à l'écart des diverses formes de « psychocritique » apparues dans les études littéraires dans la seconde moitié du 20^e s. Avant même l'avènement de ces disciplines, des œuvres comme celle de Freud ou de Jung avaient puisé dans le patrimoine biblique pour explorer les profondeurs de la psychologie humaine.

Cette rubrique enregistre les plus célèbres résultats de l'interaction entre divers types de psychologie des profondeurs et les Écritures.

Islam — *isl

Là où elle existe, la réception musulmane (principalement coranique) du passage annoté est présentée ici.

Histoire des traductions — *tra

Cette rubrique donne d'autres traductions du texte, en privilégiant celles qui ont fait autorité dans l'histoire culturelle, passée ou contemporaine.

☞ Lorsque la diversité des choix des traducteurs permet de souligner un trait lexical, grammatical ou littéraire du texte original, l'**Histoire des traductions* pourrait relever de la philologie, donc de la zone d'annotation Texte. On considérera cependant plutôt l'histoire des traductions comme un phénomène de Réception, placé avant la rubrique **Littérature* puisque ces traductions furent en elles-mêmes des entreprises littéraires, et que la plupart des auteurs littéraires inspirés par la Bible écrivent à partir de traductions qui les orientent.

☞ Cette rubrique n'a pour objet ni de commenter ni de justifier la traduction proposée pour le passage annoté.

Littérature — *litt

L'étude de la réception littéraire permet d'apprécier l'influence du texte et la transformation de sa compréhension au fil des changements vécus par une culture donnée. Les notes **Littérature* explorent l'intertexte non biblique de la péricope dans les œuvres littéraires qu'elle a inspirées de près ou de loin. Ces notes sont de deux types :

- 1) des *synthèses* de l'interprétation donnée par plusieurs auteurs ou par un auteur majeur au fil de sa carrière (autant que possible, les références sont données en fin de synthèse) ;
- 2) des *citations* de tel ou tel auteur particulièrement éclairantes (son nom et la référence à son ouvrage sont donnés avant la citation).

☞ La réception littéraire du donné biblique est considérable. Pour ne pas étouffer par son volume les lectures exégétiques et théologiques de l'Écriture, on se limitera aux œuvres, ou aux passages dans les œuvres, qui reçoivent précisément la péricope annotée.

Il existe une surabondante réception non verbale des Écritures. Déjà abordée, par exemple, dans les rubriques de **Liturgie* et **Droit*, elle se déploie singulièrement dans les arts plastiques, visuels et sonores. Chacune des disciplines envisagées constitue une science à part entière et peut donner lieu à des notes techniques recourant à son vocabulaire spécialisé.

Pour amorcer le travail des spécialistes, cependant, l'élaboration d'une « Bible culturelle » à l'intention du grand public (cf. *supra* p. 25) permet de mettre en place un premier ensemble de notes. Cet ensemble a deux finalités :

- 1) présenter les inventaires des œuvres principales inspirées du passage biblique en question (au risque d'être un peu sec) ;
- 2) décrire ou raconter le contenu de telle ou telle œuvre particulière, sans dédaigner comme indigne des biblistes le simple plaisir d'*illustrer les Écritures* au service du grand public.

Leur consultation sur internet est évidemment plus riche que leur édition imprimée. Avec sa collection de photographies et d'enregistrements de milliers d'œuvres inspirées par la Bible,

notre site bibletraditions.org contient d'ores et déjà la Bible la plus illustrée visuellement et musicalement de tout internet.

Arts visuels — *vis

Cette rubrique inventorie les principales représentations visuelles (dessin, peinture, sculpture) du thème, de la scène ou de l'épisode rapporté par le texte. Autant que possible, elle en décrit la première représentation connue, puis elle rapporte l'histoire des variations, par époque, domaine, aire culturelle, en s'attachant aux œuvres majeures qui font partie de la culture de l'honnête homme du 21^e s. Des sources essentielles sont les sommes en huit volumes de KIRSCHBAUM Engelbert et BRAUNFELS Wolfgang (*Lexikon der christlichen Ikonographie*, Freiburg im Breisgau : Herder, 1968-1976), et en cinq tomes de SCHILLER Gertrud (*Ikonographie der christlichen Kunst*, Gütersloh : Mohn, 1966-1991).

Le premier niveau d'annotation mis en place dans cette rubrique présente trois types de contenus :

- 1) de simples « illustrations » du passage biblique en question ;
- 2) d'autres, plus générales, représentent des actants, personnages, épisodes ou motifs récurrents dans l'Écriture (p. ex. tel ou tel personnage, l'arche d'alliance, la Jérusalem céleste, la vanité, ou la colombe) ;
- 3) d'autres enfin sont des « contemplations », mêlant histoire de l'art et piété, à propos d'œuvres mises en rapport avec le texte biblique.

Les images proviennent de diverses sources, antiques, tardo-antiques, médiévales (sculptures et fresques), renaissantes. Elles reproduisent les œuvres « bibliques » les plus célèbres des grands maîtres de la peinture du 17^e au 19^e s. Les arts des 20^e et 21^e s. ne sont pas oubliés. Plusieurs bibles offertes sur internet sont dépouillées, en particulier la *Biblia pauperum* (passionnant concentré d'interprétations typologiques vers la fin du Moyen Âge), la *Bible historiée toute figurée* (13^e-14^e s.), la *Bible de Saint-Jean d'Acre* (13^e s.), la *Bible moralisée* de Jean Pucelle (14^e s.), la *Bible des frères Limbourg* (15^e s.), l'étonnante *Bible hiéroglyphique* pour enfants (18^e s.), la *Bible de Tours* (avec les célèbres gravures inspirées par les dessins de Gustave Doré). Quelques œuvres bibliques complètes figurent dans notre Bible, soit qu'internet les mette à disposition facilement, soit que leurs spécialistes aient élaboré leur catalogue complet sur internet (p. ex. Nicolas Poussin), soit que les ayants-droits de leurs auteurs les aient gracieusement proposées à *La Bible en ses Traditions* (p. ex. Georges Desvallières). Certains livres bibliques ont inspiré des cycles célèbres ; on les privilégie alors, tel Beatus de Liébana au 8^e s. pour l'Apocalypse, William Blake au 19^e s. pour Job, ou encore Egon Tschirch au 20^e s. pour le Cantique des cantiques.

☞ *Le cas de l'épigraphie biblique.* Le corpus biblique présent dans l'épigraphie antique et médiévale fait l'objet d'inventaires rigoureux dans plusieurs centres de recherches. À titre préliminaire, on place dans la rubrique **Tradition chrétienne* l'inventaire « brut » des inscriptions bibliques grecques et latines, comme en **Tradition juive* celle des inscriptions hébraïques. Les inscriptions bibliques renseignent au moins sur l'état du texte biblique dans la version qu'elles citent, à l'époque et dans le lieu où elles sont produites, ainsi que sur la popularité de tel ou tel passage

biblique au fil des époques. Déployant le texte dans les trois dimensions des bâtiments ou du mobilier, elles le mettent parfois dans des perspectives symboliques ou utilitaires saisissantes. Les inscriptions les plus intéressantes font l'objet de notes plus développées, qui se trouvent, selon les cas, en **Milieus de vie*, en **Liturgie*, en **Littérature* ou en **Arts visuels*.

☞ Certains contenus sont à la frontière entre deux domaines : p. ex. la stèle de Baal d'Ugarit (Musée du Louvre ; pour Jr 7,9) placée en **Arts visuels* pourrait aussi trouver place en **Milieus de vie* comme témoin de l'ancienne religion cananéenne.

☞ L'iconographie religieuse des Églises orthodoxes figure dans la rubrique **Liturgie*.

Musique — **mus*

La Bible est l'une des sources d'inspiration les plus abondantes de l'histoire de la musique. Sous cette rubrique on énumère, époque par époque, les principales œuvres musicales inspirées par le texte biblique. Les œuvres majeures interprétant un corpus entier (p. ex. les oratorios de la *Passion* ou des *Lamentations*) peuvent faire l'objet d'analyses musicologiques plus systématiques. Le premier niveau d'annotation mis en place dans cette rubrique,

- s'efforce de refléter la grande variété des styles et compositeurs qui reprennent les versets de l'Écriture. Il donne à entendre des polyphonies de la Renaissance comme des chansons de Bob Dylan, avec le souhait que le répertoire sélectionné puisse toucher à la fois les mélomanes avertis et le public plus large ;
- présente souvent les grands traits de la vie du compositeur, ainsi que les caractéristiques propres de la pièce.
- Pour des passages plus courts ou des musiques brèves, la seule représentation suffit.

Cet éclairage du texte biblique fait découvrir une relation essentielle, jamais présentée aussi directement, entre la musique et la Parole venue faire ses délices dans les cultures des hommes.

☞ Le chant grégorien et plus généralement la musique vocale liturgique canonisée par les rites principaux ont leur place en **Liturgie*.

Danse — **dan*

Les notes de **Danse* rendent compte de la mise en œuvre du texte biblique dans des ballets ou des pièces chorégraphiques de plus petites dimensions. Elles s'efforcent de donner à voir, traduits en mots qui les décrivent, les pas et les figures inventés par le chorégraphe et d'élucider son intention interprétative.

Cinéma — **cin*

Les notes de **Cinéma* rendent compte de la réception du texte biblique à l'écran. Les réalisateurs doivent raconter des histoires *visuellement*. De même que les tenants du très contemporain *performance criticism* font (re-)passer de la Galaxie Gutenberg à l'univers de l'oralité les textes bibliques qu'ils mettent en espace ou en scène (susitant parfois d'intéressantes révisions dans les interprétations habituelles des textes en question), de même l'adaptation des récits bibliques à l'écran les fait passer des deux dimensions de la page aux quatre dimensions de l'image et de la durée. Le processus aboutit parfois à d'intéressantes propositions « exégétiques » — à condition que les réalisateurs n'abusent pas d'effets spéciaux ! — sous forme de reconstructions s'efforçant d'atteindre la vraisemblance historique.

Le premier niveau d'annotation est descriptif et narratif : il rapporte la manière dont les divers réalisateurs qui mirent en scène le passage en ont donné à voir les détails et souligné les symbolismes.

En bref, *La Bible en ses Traditions* invite les lecteurs à un voyage herméneutique complet, partant du *monde avant* le texte (le monde qui explique la production du texte), allant au *monde après* le texte (le monde qui a été produit par le texte, traduit par ses effets), jusqu'à celui d'aujourd'hui, en passant par le *monde du* texte (le monde projeté par le matériau linguistique du texte lui-même).